

# LE PROJET D'ANIMATION PASTORALE en établissement catholique d'enseignement

## SOMMAIRE

### I – APPROCHE GÉNÉRALE

---

- 1.1 – Pourquoi un projet d'animation pastorale ?
- 1.2 – Qu'est-ce qui constitue un projet d'animation pastorale ?
  - 1.2.1 – Les finalités du projet d'animation pastorale
  - 1.2.2 – Les objectifs du projet d'animation pastorale
  - 1.2.3 – Les composantes du projet d'animation pastorale
- 1.3 – Qui sont les bénéficiaires du projet d'animation pastorale ?
- 1.4 – Quels sont les auteurs et acteurs du projet d'animation pastorale ?

### II – MÉTHODOLOGIE

---

- 2.1. – Pourquoi adopter une démarche de projet ?
- 2.2. – Comment élaborer un projet d'animation pastorale ?
- 2.3 – Comment rédiger un projet d'animation pastorale ?
- 2.4 – Que faut-il communiquer ? A qui ?

### ANNEXE

---

#### Quatre axes pour l'animation pastorale

#### Remarques :

- Les encadrés citent des extraits du texte « Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement ». Cnec. Août 2009.
- Le texte « l'Adjoint en pastorale scolaire » n'est utilisé dans ce texte qu'en référence à l'animation pastorale et non à l'exercice de cette fonction.

Vos remarques, suggestions et exemples de mise en œuvre sont les bienvenus à l'adresse mail ci-dessous.



# LE PROJET D'ANIMATION PASTORALE en établissement catholique d'enseignement

## I – APPROCHE GÉNÉRALE

### 1.1 – Pourquoi un projet d'animation pastorale ?

Si le terme « pastorale » s'est développé au XX<sup>e</sup> siècle pour définir la manière de penser l'évangélisation d'un milieu donné, il est évident qu'aujourd'hui, même au sein d'un milieu précis, les besoins et les demandes sont très diverses.

De plus, le Concile Vatican II et l'exhortation apostolique de Paul VI sur l'évangélisation pensent bien la pastorale dans une dimension missionnaire renouvelée retrouvant la volonté du Christ et l'intuition de l'Église primitive d'une Bonne nouvelle annoncée à tous, dans le respect de la réponse de chacun.

C'est ce que l'on retrouve dans le préambule du Statut de l'Enseignement catholique au deuxième point :

*L'Enseignement Catholique se veut ouvert à tous ceux qui acceptent son projet éducatif. "On respectera donc la liberté religieuse et la conscience des élèves et des familles. La liberté est fermement défendue par l'Église"<sup>1</sup>. Refusant tout endoctrinement, l'Enseignement Catholique sait bien que sa mission consiste à servir l'homme. Proposant aux jeunes chrétiens qu'il accueille les moyens de grandir dans la foi, il veut ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité, dans une inlassable recherche de vérité et d'amour.*

Et dans l'article premier du Statut :

*Il est ouvert à tous les élèves **par choix pastoral** et de plus, pour les établissements sous contrat, par obligation légale.*

C'est donc pour prendre en compte cette ouverture à tous, ces besoins divers, et la nécessité de progressions différenciées qu'il est nécessaire d'élaborer un projet d'animation pastorale.

*Cette pastorale de la proposition veut rencontrer les besoins divers de la communauté éducative. Il appartient à chaque établissement de les repérer pour y répondre par des propositions diversifiées. C'est l'enjeu du Projet d'animation pastorale, à construire en référence au projet éducatif. Une école ouverte à tous se situe dans une dynamique missionnaire. À ce titre, elle doit chercher à construire des propositions adaptées et progressives. Comme l'école d'aujourd'hui est habituée à différencier la pédagogie, elle est appelée à diversifier les propositions pastorales, pour que chacun puisse cheminer dans l'itinéraire qui lui convient.<sup>2</sup>*

*Ce Projet d'animation pastorale veille à diversifier les propositions et à les adapter à la spécificité de l'établissement.<sup>3</sup>*

### 1.2 – Qu'est-ce qui constitue un projet d'animation pastorale ?

Si l'on entend de temps à autre que « la pastorale c'est toute la vie de l'établissement », il serait plus juste de dire qu'il est souhaitable que l'Évangile irrigue l'ensemble de la vie

<sup>1</sup> Congrégation pour l'Éducation Catholique, "Dimension religieuse de l'éducation dans l'École Catholique" 1988, n° 6.

<sup>2</sup> Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement. p.4

<sup>3</sup> Ibid. p.9

de l'établissement catholique d'enseignement. Cela revient à faire une double distinction :

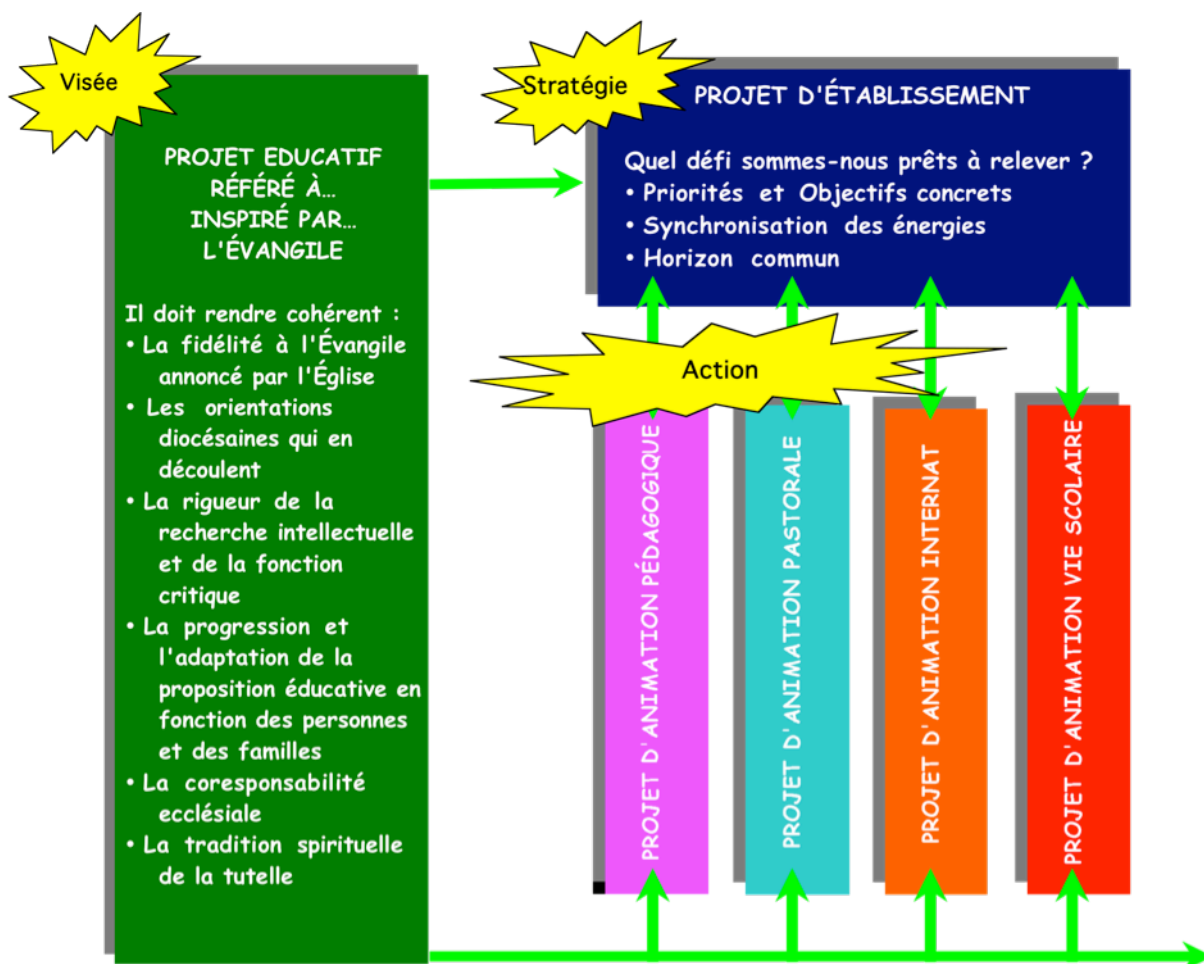
- Ne pas tout ramener à la pastorale, mais honorer toutes les autres dimensions et fonctions nécessaires à la marche de l'établissement scolaire : activités pédagogiques, éducatives, administratives, de service et de gestion.
- Ne pas confondre la Bonne Nouvelle et la pastorale, manière de penser, d'agir et de célébrer cette Bonne Nouvelle.

C'est dire qu'un projet d'animation pastorale pensera tout ce qui va concerner l'explicite et le visible de la présence de l'Évangile dans l'établissement scolaire.

### 1.2.1 – Les finalités du projet d'animation pastorale

Le projet d'animation pastorale n'a pas à développer ses propres finalités puisqu'il est un des projets qui « actualisent » le projet éducatif. Ces finalités sont donc celles inscrites dans ce dernier.

Pour visualiser les projets et leurs articulations, en partant de l'article 5 du Statut de l'Enseignement catholique, on peut les schématiser ainsi :



Dans ce schéma, le trait inférieur souligne le fait que dans tous les cas il ne peut y avoir de projet d'animation pastorale s'il n'y a pas de projet éducatif.

*Le projet [d'animation] pastoral[e] renvoie au préalable nécessaire de l'existence d'un projet éducatif. Sinon la pastorale et l'E.A.P.<sup>4</sup> se retrouveront marginalisées par rapport à l'Institution et l'originalité de l'enseignement catholique perdue.<sup>5</sup>*

<sup>4</sup> Equipe d'animation pastorale

<sup>5</sup> Paul Lamotte, Guide pastoral de l'enseignement catholique, Droguet-Ardant, 1988, page 290

On retrouve également cette volonté à l'article 5 du Statut de l'Enseignement catholique. Il évite en effet de parler de projet pastoral, mais préfère utiliser la périphrase : « *les moyens requis pour présenter la foi catholique et animer la communauté chrétienne* ».

L'explication en est donnée dans le texte intitulé « *La participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement* » dans lequel il est dit :

*Cette expression a été employée pour signifier une nouvelle fois qu'il n'y a pas de projet pastoral séparé des autres projets, mais que ce qui est appelé « pastorale » et qui concerne aussi bien « l'enracinement évangélique » de toutes les orientations de l'établissement que la proposition explicite de la foi est transversal à l'ensemble des projets et des activités de l'établissement.<sup>6</sup>*

*Un établissement catholique d'enseignement ne peut se doter d'un projet pastoral indépendant du projet éducatif.<sup>7</sup>*

*Le projet éducatif d'un établissement est le cadre dans lequel s'inscrit le Projet d'animation pastorale, élaboré par l'équipe qui en a la charge. Ce projet doit être constamment relu et ajusté, traduit dans des activités concrètes par un travail concerté. Le chef d'établissement et son équipe de direction s'y réfèrent régulièrement.<sup>8</sup>*

### 1.2.2 – Les objectifs du projet d'animation pastorale

Le texte sur l'Adjoint en pastorale scolaire dans son introduction a défini quatre objectifs répondant à la prise en compte de différents niveaux d'intervention dans l'animation pastorale<sup>9</sup> :

- **Faire de l'école un lieu d'éducation animé par l'esprit évangélique**, c'est-à-dire faire que l'Évangile irrigue l'ensemble de la vie de l'établissement, ou encore que le projet éducatif inspiré par l'Évangile et l'enseignement de l'Église s'actualise dans le quotidien.
- **Offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir le Christ**, en référant explicitement ce projet et ce vécu au message de l'Évangile. C'est le niveau de ce que le Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France appelle la « première annonce ».
- **Mettre à la disposition de tous ceux qui le désirent les moyens adaptés pour grandir dans la foi**, par la catéchèse ordonnée et des activités d'approfondissement de la foi, la préparation aux sacrements, la liturgie...
- **Insérer l'établissement catholique et ses activités dans la vie de l'Église locale**, c'est-à-dire diocésaine.

*Le Projet d'animation pastorale rejoint toutes les dimensions de l'établissement dans sa tâche éducative, dans son travail d'enseignement et dans la proposition de la foi. Il articule aussi des activités s'adressant à tous, et des activités facultatives. Nous voyons dans l'Évangile des moments différents où le Christ s'adresse à des foules dont les attentes sont nécessairement multiples, voire confuses, et des moments où il s'adresse aux disciples qu'il a choisis pour faire route avec lui.*

*Enfin, ce même Projet d'animation pastorale permet à l'établissement de travailler dans le cadre de l'Église locale et de participer aux initiatives paroissiales et diocésaines.*

<sup>6</sup> Note 12

<sup>7</sup> Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement. p.9

<sup>8</sup> Ibid. p.11

<sup>9</sup> Texte complet en annexe 1

*Il s'inscrit aussi dans les orientations des réseaux des établissements catholiques diocésains ou congréganistes. Certaines attentes ne peuvent trouver réponse dans l'établissement. C'est pourquoi il est indispensable aussi que ce dernier travaille en lien avec toutes les personnes et tous les organismes qui contribuent à la pastorale des jeunes pour orienter les enfants et les jeunes vers des lieux appropriés à leur recherche.<sup>10</sup>*

### **1.2.3 – Les composantes du projet d'animation pastorale**

En reprenant la trilogie du Servir, Annoncer, Célébrer, reprise par *La lettre aux catholiques de France*<sup>11</sup>, on peut penser les activités pastorales dans ces trois catégories.

#### **• Vivre la Bonne Nouvelle, Servir**

- L'ensemble de la mission éducative, vécu au jour le jour, peut être l'objet de temps de relecture pour discerner l'œuvre de l'Esprit dans l'établissement
- Les temps d'enseignement peuvent également faire l'objet d'une relecture spécifique
- Les activités de solidarité
- Les temps de réflexion humaine et spirituelle
- Les temps de culture religieuse et de culture chrétienne (temps centrés sur le savoir, non sur le témoignage)...

*Vivre la Parole dans un établissement catholique conduit à inscrire les appels de l'Évangile dans toute la vie de l'établissement scolaire, et dans la transmission de la culture. Il est indispensable de relire sans cesse comment l'établissement met en œuvre l'ouverture à tous, dans les dimensions les plus concrètes : l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'accueil des enfants et des jeunes porteurs de handicap, la prise en compte de la précarité économique de certaines familles par une politique tarifaire appropriée, l'aide apportée à des collègues en difficulté.*

*Vivre la Parole, c'est aussi interroger les façons de vivre et les comportements. Le Projet d'animation pastorale se montre donc attentif à ce qui est proposé à tous en matière de formation humaine et éthique. Dans ce domaine, il importe de multiplier les approches pour tenir compte de la diversité des intelligences et des projets personnels. L'accueil et l'accompagnement de tous les membres de la communauté éducative doivent permettre à chacun de découvrir et d'approfondir sa vocation.*

*Dans ce contexte, le Projet d'animation pastorale prend en compte les propositions d'activité de solidarité de l'établissement. La solidarité est le fruit d'un effort pour éduquer à la justice. Les gestes concrets ainsi posés, les temps forts organisés, la mobilisation de la communauté pour des personnes en difficulté ou pour une cause importante rendent visibles l'attention au prochain à laquelle nous sommes appelés. Il ne s'agit pas de donner sens, a posteriori, à des actions de solidarité, mais d'avoir conscience que c'est l'Évangile qui nous pousse à agir, que c'est le souffle chrétien qui nous entraîne, au-delà de toute frontière, à la rencontre de l'autre.<sup>12</sup>*

#### **• Annoncer la Bonne Nouvelle, témoigner**

- Des actes de première annonce, témoignage au cœur de la vie
- Des activités de catéchèse en fonction des directives diocésaines
- Préparation aux sacrements également en fonction des directives diocésaines
- Des activités d'approfondissement de la foi pour grands et petits...

<sup>10</sup> Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement. pp.4-5

<sup>11</sup> Les évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*. Rapport rédigé par Mgr Claude Dagens et adopté par l'assemblée plénière des évêques. Préface par Mgr Louis-Marie Billé, président de la Conférence, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Documents d'Église », 1996.

<sup>12</sup> Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement. p.9

*Le Projet d'animation pastorale doit clairement distinguer et articuler les propositions qui relèvent du champ culturel et les propositions qui relèvent de la proposition de la foi. Le présent texte invite à toujours bien distinguer dans la mise en œuvre :*

- ce qui dans le champ de la culture relève de la prise en compte du fait religieux, ce qui relève de la culture chrétienne, ce qui relève de la découverte des autres traditions religieuses ;*
- ce qui dans le champ de la proposition de la foi relève de la première annonce, de la catéchèse ordonnée et de l'éducation permanente de la foi.*

*L'écoute et l'annonce de la Parole n'ont de sens que si elles nous conviennent au service de l'homme.<sup>13</sup>*

• **Célébrer la Bonne Nouvelle, prier**

- Célébration de la Parole
- Célébration eucharistique
- Célébration de la réconciliation
- Sanctification du temps par la célébration de l'année liturgique
- Temps de prière, pèlerinages, recollections, retraites, temps forts spirituels
- Oratoire, lieu de silence...

*La dimension liturgique est cependant délicate à honorer dans une communauté éducative délibérément ouverte à tous. Quel que soit le contexte dans lequel vit l'établissement, le Projet d'animation pastorale doit donc s'interroger sur la place à donner à la célébration, sachant que toute célébration liturgique n'est pas nécessairement la célébration de l'Eucharistie.*

*Le Projet d'animation pastorale doit se montrer créatif et proposer différents types de célébrations pour permettre au plus grand nombre d'y participer en repérant comment la communauté a ou non l'habitude de se rassembler pour des temps de partage et de convivialité et en se souvenant que la célébration chrétienne s'est construite à partir des rencontres que vivaient déjà les communautés humaines dans leur vie quotidienne. Une communauté éducative capable de fêter en même temps le quotidien de la vie et des tâches partagées et le souffle que donne le Christ progresse dans la logique même d'une célébration chrétienne.*

*Le Projet d'animation pastorale doit bien entendu articuler ces diverses dimensions. La Parole vécue appelle la célébration, puisque c'est bien ce qui s'est vécu que nous portons devant le Seigneur, et la Parole célébrée provoque à vivre la Parole reçue. C'est pour honorer ces diverses dimensions de l'animation pastorale que le chef d'établissement est invité à mobiliser les divers acteurs de sa communauté éducative.<sup>14</sup>*

**1.3 – Qui sont les bénéficiaires du projet d'animation pastorale ?**

Bien entendu les enfants et les jeunes sont les bénéficiaires de l'animation pastorale. Mais depuis plusieurs décennies, les textes de l'Enseignement catholique attirent l'attention sur le fait que, sortant d'un « régime de chrétienté », c'est bien tous les membres de la communauté éducative qui sont visés par le projet d'animation pastorale.

Comme le souligne le texte sur l'Adjoint en pastorale scolaire :

*Si la raison d'être de l'établissement scolaire est bien l'éducation des jeunes, l'animation pastorale concerne l'ensemble des membres de la communauté éducative : jeunes et adultes.*

<sup>13</sup> Ibid. p.9

<sup>14</sup> Ibid. pp.9-10

*En effet :*

*– Est-il possible de poser aux jeunes la question du sens de leur vie et de leurs raisons d'espérer, si les adultes – éducateurs – ne se la posent pas eux-mêmes ?*

*– Les comportements, les témoignages, les initiatives des jeunes n'interrogent-ils pas réciproquement l'existence et la foi des adultes qui les côtoient ?*

*Le présent texte aborde donc l'animation pastorale comme une activité concernant l'ensemble de la communauté éducative, sans réserver un chapitre spécifique aux relations de l'adjoint en pastorale scolaire avec les jeunes.<sup>15</sup>*

C'est bien une logique intergénérationnelle qu'il convient de déployer.

*Ces trois domaines que sont la première annonce, la catéchèse ordonnée et l'éducation permanente de la foi, concernent tous les membres de la communauté éducative, non seulement les enfants, les jeunes, mais aussi les adultes. Une attention particulière sera portée aux parents.*

*Les adultes de la communauté éducative doivent pouvoir être rejoints par des propositions spécifiques. Ces propositions concernent les chrétiens de la communauté qui participent à la mise en œuvre du Projet d'animation pastorale, et qui trouvent dans ce service un chemin de croissance pour leur propre foi. tous les adultes de la communauté sont aussi les destinataires d'une première annonce. Certains, désireux de préparer les sacrements de l'initiation chrétienne, peuvent bénéficier d'un accompagnement catéchuménal.<sup>16</sup>*

*Le Projet d'animation pastorale met en œuvre des propositions diversifiées pour tenir compte de l'ouverture à tous et des diverses formes d'intelligence et pour permettre à chacun de cheminer dans son propre itinéraire.<sup>17</sup>*

#### **1.4 – Quels sont les auteurs et acteurs du projet d'animation pastorale ?**

Comme nous l'indique la réflexion sur la démarche de projet, l'adhésion à un projet est relative à la part prise dans l'élaboration de ce projet. Cette participation engendre une vision partagée, une culture commune, un engagement réel de tous ceux qui y ont contribué.

C'est pourquoi le texte sur l'Adjoint en pastorale scolaire a introduit la notion d'équipe d'animation pastorale élargie<sup>18</sup> pour faire surgir ce projet d'animation pastorale, même si le Chef d'établissement et le conseil de direction, l'équipe d'animation (restreint), le conseil d'établissement ont un rôle primordiale dans les décisions définitives.

Dans le fonctionnement de la vie de l'établissement, différents niveaux de responsabilité sont à prendre en compte :

- La relecture du vécu évangélique de l'établissement est l'affaire de la communauté éducative, ce qui donne deux niveaux complémentaires :
  - Une relecture par tous ceux qui sont volontaires pour la faire : une rencontre des chrétiens de la communauté éducative, un temps de la journée des communautés éducatives ou un temps articulé sur cette journée, la réunion de l'équipe d'animation pastorale élargie qui comprend tous ceux qui souhaitent s'engager dans l'établissement du point de vue pastoral...
  - Une relecture par cette représentation de la communauté éducative qu'est le Conseil d'établissement. Il paraît difficilement concevable que ce Conseil n'aborde jamais cette dimension dans son fonctionnement.

<sup>15</sup> L'Adjoint en pastorale scolaire. p.5

<sup>16</sup> Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement. p.8

<sup>17</sup> Ibid, p.11

<sup>18</sup> « L'équipe d'animation pastorale élargie, constituée de tous ceux qui contribuent à l'animation pastorale de l'établissement, nécessaire pour avoir une vision plus ouverte et qui permet l'adhésion du plus grand nombre au projet d'animation. ». L'Adjoint en pastorale scolaire. p.6.

- Les orientations concernent le moyen terme. L'animation pastorale ne vit pas de l'air du temps. Un certain nombre d'éléments sont à mettre en perspective sur trois à cinq ans. Cela est bien du ressort du Conseil d'établissement<sup>19</sup> et de sa direction.
- L'opérationnalité est du ressort de l'équipe d'animation pastorale « restreinte ».

Quant à la mise en œuvre, elle s'appuiera également sur des ressources externes : personnes, services et mouvements d'Église, associations...

*Ce Projet d'animation pastorale se construit et se met en place sous l'autorité du chef d'établissement, et avec l'accompagnement de la tutelle diocésaine ou congréganiste. Dans les établissements congréganistes, l'animation pastorale sera bien évidemment marquée par le charisme fondateur de la congrégation.<sup>20</sup>*

*À partir des divers champs qui ont été distingués, dans l'ordre de la culture et de la proposition de la foi, le chef d'établissement sollicite les divers acteurs de la communauté, en tenant compte des compétences et en respectant la liberté de conscience de chacun. La vitalité des acteurs est liée aux possibilités de formation et de ressourcement. [...]*

*Le chef d'établissement veille à s'entourer des compétences nécessaires et recrute, si possible, en fonction de la taille de l'établissement, un adjoint en pastorale scolaire. Le chef d'établissement s'entoure de compétences diverses chargées de mettre en œuvre les diverses propositions, mais aussi de les réfléchir et de les évaluer et de les relire.<sup>21</sup>*

## II – MÉTHODOLOGIE

### 2.1. – Pourquoi adopter une démarche de projet ?

Si le terme projet est utilisé constamment aujourd'hui, on peut repérer différentes utilisations, depuis le décoratif jusqu'à l'opérationnel. Très présente dans le domaine économique et social, cette logique de projet a-t-elle une raison d'être dans le champ de la pastorale ?

Il y a lieu de bien cerner à quoi répond une logique de projet :

- **Répondre aux défis actuels**

Sortir de la routine, des réponses passées qui ne marchent plus, s'inscrire dans une dynamique d'innovation. Projet rime avec motivation, adhésion, engagement. Une personne, un groupe *reçoit* une mission, mais *se met* en projet. Cela veut dire quitter résolument une logique de « thème » pour se mettre en dynamique de projet.

- **Prendre en compte la complexité et l'incertain**

C'est bien le cas de l'action pastorale et catéchétique aujourd'hui. Pour répondre à ces situations, il est important de se donner des repères, de prendre les situations dans leur complexité, de laisser une place à l'incertain. C'est pourquoi un projet est périodiquement à suivre, à évaluer, à développer.

- **Définir des priorités**

Face à cette complexité, quelles sont nos priorités (à distinguer des urgences) ? Qu'est-ce qui mobilisera le plus grand nombre ? Qu'est-ce qui a le plus de chance de réussir ? Souvent plusieurs entrées sont possibles, l'essentiel est de ne pas vouloir s'attaquer à tout, mais de commencer par un élément, en sachant que le reste sera inévitablement concerné.

<sup>19</sup> Pour des raisons pratiques et d'expertise, le Conseil d'établissement peut avoir un certain nombre de commissions, dont la commission d'animation pastorale. L'important est alors que cette commission reste en lien étroit avec le Conseil d'établissement pour éviter que la dimension pastorale soit marginalisée.

<sup>20</sup> *Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement.* p.9

<sup>21</sup> *Ibid.* p.11

- **Se donner un horizon collectif**

Pour un groupe, se mettre en projet, rechercher des priorités communes, permet de se donner un horizon commun qui fonde l'équipe : regarder ensemble vers le futur renforce la cohésion aujourd'hui.

- **Mieux communiquer en externe**

Un projet clair permet de clarifier ce que l'on veut, de mieux savoir qui l'on est et donc permet de mieux se communiquer en externe.

En résumé, le projet c'est une carte d'identité, de visite, d'adhérent, une carte routière, un laissez-passer... répondant aux questions : qui sommes-nous ? Que voulons-nous ? Quelle est notre référence ? Et par là que disons-nous de nous ? Cela correspond donc à des valeurs d'autonomie, de responsabilité, de solidarité.

## 2.2. – Comment élaborer un projet d'animation pastorale ?

Nous retiendrons un découpage en cinq étapes qui insiste sur des points incontournables dans une démarche qui veut être opérationnelle.

*En revanche, l'animation pastorale d'un établissement doit être structurée en intégrant l'annonce explicite. C'est en particulier l'objet du Projet d'animation pastorale, qui fixe des objectifs, se décline en propositions diverses et permet une évaluation.<sup>22</sup>*

- **Phase de prise de conscience et de sensibilisation : Que faudrait-il corriger ou développer de la situation actuelle ? Le voulons-nous ?**

Il n'y a démarche de projet que s'il y a prise de conscience, par tous ceux qui y sont ou y seront impliqués, d'un manque à combler, d'un dysfonctionnement, d'une nécessité à faire un peu plus en partant de ce qui marche déjà bien... associée à un désir d'utiliser son autonomie, de saisir des opportunités.

- **Phase d'analyse : Quelle est vraiment la situation ?**

Cette phase consiste à collecter les informations nécessaires à la compréhension précise de la situation, à les analyser et à caractériser la situation prise en compte, à formuler des hypothèses de travail à partir des éléments recueillis ci-dessus. Souvent escamotée, cette phase est pourtant essentielle si l'on ne veut pas tomber dans le projet-gadget, guérir un mal qui n'existe pas ou qui n'est que le symptôme d'une cause qui, elle, demeurera.

- **Phase de définition des objectifs et de mise en forme du projet : Où voulons-nous aller ? Qu'est-ce qui est prioritaire ?**

On définit à ce niveau ce que l'on veut atteindre et les objectifs qui permettront d'aller dans le « bon sens ». Il importe ici de rechercher les différentes solutions possibles pour répondre à la situation avant d'en retenir une. Cette méthode évite de s'engouffrer dans la solution que l'on adopte par habitude et qui fait que l'on en reste aux routines habituelles. Ces objectifs doivent être en lien avec le projet éducatif et le projet d'établissement, eux-mêmes s'inscrivant dans les orientations de l'Église diocésaine, le charisme de la congrégation le cas échéant, les directives de l'éducation nationale.

Les objectifs doivent être opérationnels, les activités programmées dans le temps.

La rédaction du projet est nécessaire pour ne pas perdre la complexité de la situation et de la réponse. Elle est d'autant plus importante s'il s'agit d'un projet d'équipe. Avant de mettre en œuvre, il est utile d'évaluer le projet en termes de cohérence, de pertinence, de conformité, d'opportunité...

<sup>22</sup> Ibid. p.9

• **Phase de réalisation du projet : Allons y !**

A ce stade, il n'y a plus qu'à mettre en œuvre ! On n'oubliera pas ici les temps de concertation prévus dès le départ. De même on prévoira les moments d'évaluation en cours de réalisation pour permettre de « corriger le tir » à temps.

• **Phase d'évaluation finale : Où sommes-nous allés ?**

Cette évaluation finale est importante dans une logique de projet. Trop de projets sont mis en route sans que l'on sache exactement quels délais l'équipe se donne pour le réaliser, contribuant ainsi à faire du projet quelque chose de flou. Cette évaluation n'est possible que si elle a été prévue avant la réalisation du projet et si les étapes précédentes ont été clairement franchies.

Cette évaluation peut correspondre à la fin du projet, permettre de rebondir sur d'autres projets ou sur un projet complémentaire.

### **2.3 – Comment rédiger un projet d'animation pastorale ?**

Un projet opérationnel doit articuler différents niveaux pour éviter l'écueil du projet « planant » ou à l'opposé trop technocratique. On pourra retenir le plan suivant :

#### **I. Le projet général**

- Finalité du projet : Rappeler les éléments du projet éducatif pris en compte comme prioritaire durant la période donnée.
- Caractériser ce qui apparaît être le cœur du projet
- Préciser les principes généraux qui ont présidé à son élaboration (en termes de public, de démarche...)

#### **II. La progression**

Quels sont les objectifs à atteindre pour réaliser le projet ?

Quelle progression dans ces objectifs ? Quelles étapes ?

Quelle évaluation va permettre de repérer l'atteinte des objectifs ?

#### **III. La programmation**

Programmation

- des ressources matérielles et humaines disponibles
- des contraintes à prendre en compte
- des opportunités internes et externes...

Autrement dit : Qui fait quoi, où, quand, comment, avec quels délais ?

### **2.4 – Que faut-il communiquer ? A qui ?**

Un projet rédigé est d'abord une feuille de route pour ceux qui ont participé à son élaboration, qui « se sont mis en projet ». Suivant l'établissement et son climat, tout ou partie de ce projet fera l'objet d'une diffusion à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Bien souvent c'est surtout le programme des activités qui résultent de ce projet qui sera communiqué, tout en se rappelant qu'un projet ne se réduit pas à un programme d'activités.

*L'éventail des propositions sera précisé à chacun des membres de la communauté éducative. Cela permet aux enfants et aux jeunes de percevoir la pertinence des activités proposées à tous, et de repérer ce qui est soumis à leur choix. Cela permet aussi aux adultes de la communauté éducative de bien comprendre les sollicitations qui peuvent leur être faites, et de discerner ce à quoi ils peuvent répondre.<sup>23</sup>*

<sup>23</sup> Ibid. p.9

### QUATRE AXES POUR L'ANIMATION PASTORALE

Extrait de *l'Adjoint en pastorale scolaire*

#### 2. L'animation pastorale

Au sein de l'établissement, l'animation pastorale peut se définir par quatre axes :

• ***Faire de l'école un lieu d'éducation animé par l'esprit évangélique***

C'est au cœur même de sa mission d'enseignement et d'éducation que l'établissement catholique accomplit sa mission d'Église « Pour comprendre l'École Catholique dans sa mission spécifique, il convient de prendre comme point de départ une réflexion générale sur l'institution scolaire et de rappeler qu'elle ne peut être école catholique si elle n'est pas d'abord école et ne présente pas les éléments déterminants d'une école. »

« On ne peut pas ignorer que l'école instruit pour éduquer, c'est-à-dire pour permettre à l'homme de s'épanouir, pour le libérer des conditionnements qui pourraient l'empêcher de vivre en homme autonome et responsable. C'est pour cela qu'elle doit explicitement se fonder sur un projet éducatif qui tende à la promotion totale de la personne<sup>6</sup>. »

« Le caractère ecclésial de l'école est donc inscrit au cœur même de son identité d'institution scolaire. Elle est vraiment sujet ecclésial en raison de son action scolaire où "fusionnent harmonieusement la foi, la culture, la vie". »

• ***Offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir le Christ***

« L'ouverture à tous » de l'établissement catholique doit se conjuguer avec la capacité de l'établissement à faire retentir la Bonne Nouvelle de l'Évangile, en lien avec un vécu qui s'y ressource.

Le Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France, élaboré par la Conférence des évêques de France, souligne la place importante des divers lieux de vie, et en particulier l'enseignement catholique, dans la « première annonce ».

« Une première annonce donne à entendre ce qui fait vivre les croyants, selon la pédagogie même du Christ qui sans cesse s'approche, rencontre, cherche la relation, appelle à la conversion et à la foi. » L'école catholique est un lieu où une « première annonce » de l'Évangile doit être explicitement adressée à tous, dans le respect des convictions de chacun, et sans préjuger de la réponse.

Cette première annonce exige la présence de jeunes et d'adultes qui vivent de l'Évangile et acceptent de témoigner de leur foi.

• ***Mettre à la disposition de tous ceux qui le désirent les moyens adaptés pour grandir dans la foi***

Un établissement scolaire ne peut certes pas répondre à tous les besoins spirituels et religieux. Néanmoins, chaque communauté éducative se doit de rechercher et de repérer les différents besoins : catéchèse organisée, demandes sacramentelles, célébration eucharistique, groupe de lecture d'Évangile, temps forts communautaires occasionnels, groupe de travail sur l'enseignement social de l'Église, actions caritatives, etc.

En lien avec les orientations diocésaines, et – dans le cas des établissements congréganistes – avec les orientations ou initiatives du réseau congréganiste, elle y répond :

- en organisant au sein de l'établissement des propositions variées de formation chrétienne pour répondre à la diversité des publics et des attentes ;
- en indiquant dans l'établissement et en orientant vers les possibilités qu'offrent les autres services et mouvements d'Église ;
- en élaborant, chaque fois que cela est possible, des propositions communes avec ceux-ci.

• ***Insérer l'établissement catholique et ses activités dans la vie de l'Église locale***

L'établissement scolaire n'est pas une unité indépendante de l'Église locale ; il participe de la communauté chrétienne paroissiale et diocésaine. C'est pourquoi il importe que les activités pastorales organisées au sein de l'établissement le soient toujours en lien étroit avec l'Église locale.

Cela est particulièrement nécessaire lorsqu'il s'agit de la catéchèse organisée, du catéchuménat et des demandes sacramentelles. De plus, l'information donnée par l'établissement sur les propositions paroissiales, diocésaines ou autres, et le développement d'activités communes manifestent concrètement la communion ecclésiale.